



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040126

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11090
N/REF : 5/04/2026 1H08 C:000300 I:13867
V/REF : OS N°37341 DU 19/03/2018

SDC '5 Quai Jules Courmont'
C/O REGIE BARI
14, RUE TRONCHET
69457 LYON CEDEX 06

IMMEUBLE : 5 JULES COURMONT
5, QUAI JULES COURMONT
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N5 - SURPRESSEUR
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme T. ZENGA

CONTROLE ET ENTRETIEN DU SURPRESSEUR
CONTROLE ET ENTRETIEN DES POMPES
CONTROLE ET ENTRETIEN DU BALLON SURPRESSEUR
MANIPULATION DES VANNES
CONTROLE - BON FONCTIONNEMENT

2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2026

Prix de base du contrat : 150,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2017 Valeur : 118,7
Mois de l'indice de révision : 12/2025 Valeur : 146,9



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040126

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien de 1 surpresseur(s)	2/AN	180,15	180,15
TOTAL H.T.				180,15
T.V.A. a 10,00%				18,01
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>198,16</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.